

Fondation  
Au  DES GRO  IES  
Foyers pour femmes  
seules ou avec leurs enfants

# Rapport d'activité 2018



## Conseil de fondation

M. Guy Vibourel, Président  
Me Christine Sayegh, Vice-présidente  
Me Patrice Reynaud, Trésorier  
Me Lorella Bertani  
M. Didier Bonny  
Mme Christiane Favre  
M. Olivier Légeret  
Mme Anne Mahrer  
M. Pierre-Louis Portier  
Dr. Jean-Charles Rielle  
Mme Alexandra Rys  
Dr. Eric Vollenweider

## Membres d'honneur

M. Christian Bavarel  
Mme Madeleine Bernasconi  
Me Alexandra Clivaz-Buttler  
M. Jean-François Duchosal  
M. Renaud Gautier  
Dr. Daniel Halpérin  
Mme Anne Mahrer  
Me Jaques Vernet



**Fondation 'Au Cœur des Grottes'**  
Foyers pour femmes seules  
ou avec leurs enfants  
Rue de l'Industrie 14 - 1201 Genève

Tél 022.338.24.80  
Fax 022.338.24.81  
info@coeur.ch  
www.coeur.ch

# Sommaire

Mot du président	3
Message de la directrice	4
Présentation	6
· Mission	6
· Valeurs	7
· Réseau	8
· Foyers	9
· Accompagnement	10
· Témoignages	11
Traite des êtres humains - Bilan 2018	12
En 2018 ...	14
Formation	14
Activités	17
Boutique 'Aux Trésors Retrouvés'	18
Association 'Les Amis du Cœur des Grottes'	19
Statistiques	20
Rapport de l'organe de révision	22
Sommaire financier	23
Remerciements	26



## Mot du président

### Quand le ciel vous tombe sur la tête!

L'année 2018 restera marquée par les événements qui ont bouleversé l'activité et le fonctionnement de notre Fondation. Suite à la dénonciation de dysfonctionnements au sein du foyer du Cœur des Grottes, en juin 2018, par des associations et institutions de la place, le Conseil de Fondation a mandaté Me Laurent Moutinot, avocat et ancien Conseiller d'Etat, pour analyser en détail les problématiques soulevées. Les critiques relevées étaient de trois types: structurelles, fonctionnelles et comportementales. Sur les 32 soi-disant «dysfonctionnements»,

il est apparu que nombre d'entre eux se sont révélés dénués de tout fondement ou pour certains découlaient de règles de vie communautaires relevant du bon sens. Néanmoins, certaines recommandations du rapport ont été retenues par le Conseil de Fondation et la Direction dans le cadre d'un processus déjà en cours et qui devrait être finalisé courant 2019 concernant une réorganisation du foyer et la mise en place de nouvelles procédures.

Le Conseil de Fondation remercie la direction du Foyer ainsi que

toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement, notamment durant cette année 2018 qui fut particulièrement difficile.

Plus que jamais, le Conseil de Fondation et la direction expriment leur reconnaissance pour le soutien fidèle, efficace et solidaire de nombreux partenaires qui nous encouragent à poursuivre notre action avec cœur et professionnalisme.

**Guy Vibourel**

*Président du Conseil de Fondation*



## Message de la directrice

30 janvier: surprise... 20 ans déjà que je dirige le foyer 'Au Cœur des Grottes' et beaucoup sont venus avec des bravos et des mercis que j'accueille avec plaisir tout en tentant de les faire rebondir sur celles et ceux qui me les adressent! Confiance, dignité, fragilité, courage, ... c'est sur ce terrain que le Cœur des Grottes s'est construit et les personnes présentes à la fête en sont une si belle expression!

Le Président du Conseil de Fondation se fait l'écho de la gestion d'une crise qui, jusqu'à ce jour, a

des répercussions importantes tant pour le personnel du Cœur des Grottes que pour les pensionnaires. Je tiens à remercier toutes les collaboratrices pour leur engagement ainsi que pour l'énorme investissement consenti pour continuer malgré tout à offrir des prestations de qualité.

Dans le courant de l'année 2018, nous avons pris congé de Mme Marion Maadoue qui assurait le suivi de la comptabilité de la Fondation. Elle a été très appréciée tant par la qualité de ses prestations que par

sa bonne humeur et sa serviabilité. Grand merci pour ces années de belle collaboration et tous nos vœux! Suite à ce départ, nous tentons l'expérience d'externaliser la comptabilité qui a été confiée à la fiduciaire 'Comptaservices Sàrl'.

Au moment d'écrire ces lignes, Mme Esther Billaud est sur le point de quitter ses fonctions de directrice adjointe. Pendant plus de 20 ans, elle a travaillé au Cœur des Grottes, tout d'abord comme veilleuse, puis, après avoir obtenu son diplôme de psychologue psy-

chothérapeute, comme directrice adjointe. Son expertise professionnelle, son sens aigu des responsabilités, sa grande polyvalence, sa disponibilité et sa bienveillance ont été indispensables au bon fonctionnement et au développement de la Fondation. Nous la remercions de tout cœur pour toutes ces années pendant lesquelles elle a mis toutes ses compétences et tout son cœur au service du Cœur des Grottes.

Je serai à la retraite lorsque le prochain rapport d'activités paraîtra.

Aussi, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance aux personnes accueillies ainsi qu'à toutes les collaboratrices pour tout ce qu'elles m'ont donné tout au long de cette belle aventure d'espérance et d'humanité. Merci à vous toutes et tous, autorités, services et particuliers qui, de tant de manières, nous ont soutenus et continueront de nous soutenir avec tant de générosité et de cœur!

**Evelyne Gosteli**  
*Directrice*





## Présentation

A l'époque 'Hôtellerie pour Femmes', le Foyer 'Au Cœur des Grottes' est le plus ancien lieu d'accueil d'urgence de la Ville de Genève. Sans discontinuer, des femmes en difficulté, souvent accompagnées de leurs enfants, y sont accueillies depuis 1902.

La Fondation 'Au Cœur des Grottes' a été créée en 2006 pour assurer la survie et le développement du Foyer. C'est une fondation de droit privé, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, et inscrite au Registre du Commerce genevois.

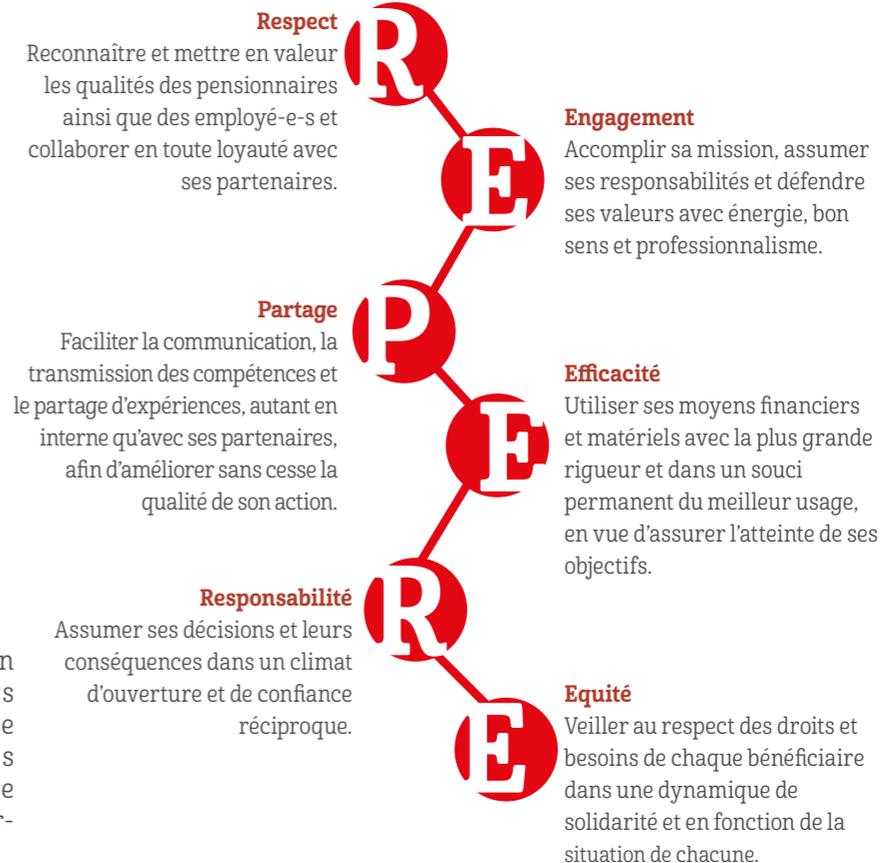
Elle s'est spécialisée au cours des années dans le suivi de femmes victimes de violences domestiques, de la traite des êtres humains (TEH), de mariage forcé ou à risque de crime d'honneur.

### Mission

La Fondation 'Au Cœur des Grottes' a pour but d'offrir un lieu d'accueil et d'hébergement à des femmes, seules ou avec enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité et de proposer un accompagnement psychosocial individualisé, orienté vers une insertion ou réinsertion dans la société.

## Valeurs

Les valeurs de la Fondation servent à la fois d'indicateurs dans ses orientations et de prises de décisions, de repères (REPERE) dans l'ajustement de ses pratiques et d'idéaux à poursuivre et à développer.





## Réseau

La Fondation 'Au Cœur des Grottes' est l'un des maillons du réseau social genevois. Elle travaille en collaboration avec de nombreux partenaires dans les domaines de l'accueil, du service social, de l'insertion, de la santé, de l'éducation, de la formation, de la sécurité, de l'aide aux victimes et de la justice.

En raison de son engagement centré sur la personne, dans le respect des composantes éthiques et écologiques, la Fondation est subventionnée par le service 'Agenda 21 - Ville durable' de la ville de Genève.

Elle bénéficie des prestations de la Fondation Partage, la banque alimentaire genevoise,

qui pourvoit de manière importante les Foyers en alimentation et en produits d'hygiène.

La Direction de la Fondation est membre consultatif de l'organe de pilotage du Service de Coordination contre la Traite d'êtres humains et le trafic de migrants de la Police Fédérale (SCOTT), du Mécanisme de coopération cantonal en matière de lutte contre la traite des êtres humains (TEH) et de la Commission Consultative sur les Violences Domestiques (CCVD) de l'Etat de Genève.

De plus, la Fondation est signataire de la Convention visant à garantir aux personnes victimes de violences domestiques, un hébergement à Genève.

## Foyers

La Fondation dispose de deux foyers et de logements relais.

Le Foyer 'Au Cœur des Grottes', à deux pas de la gare de Cornavin, se compose de deux maisons agréables et chaleureuses, qui permettent d'accueillir en urgence les femmes et leurs enfants dans une ambiance familiale et conviviale.

Le Foyer de Riant-Parc, une belle villa dans un grand jardin arborisé, offre ensuite aux pensionnaires et leurs enfants, selon leurs besoins et les disponibilités du foyer, d'y poursuivre leur projet de réinsertion.

La capacité d'accueil est de 40 femmes et 30 à 35 enfants.

Nous accueillons  
**40** au total  
femmes  
et **30 à 35**  
enfants.





## Accompagnement

L'équipe est composée de collaboratrices socio-éducatives, administratives, cuisinières, intendantes, animatrices, gestionnaires en maintenance et veilleuses, qui proposent un accueil et un accompagnement au quotidien, 24/24h et 365 jours par année. Quelques bénévoles complètent l'équipe de manière ponctuelle.

Elle a pour objectif d'offrir aux personnes accueillies un lieu de vie stimulant et sécurisant.

Elle leur offre un accompagnement psycho-social en les soutenant dans leurs diverses démarches: sécuritaires, juridiques, administratives et médicales ainsi que dans leurs responsabilités parentales.

L'équipe encourage les pensionnaires dans leur réinsertion, en mettant un accent sur leur formation.

## Témoignages

*'En arrivant je n'avais plus de toit, j'ai pu retrouver un appartement et une place en crèche pour mes enfants.'*

**Natalia**

*'On s'est battu pour moi et j'ai enfin obtenu mon permis de séjour.'*

**Gloria**

*'La Fondation 'Au Cœur des Grottes' représente pour moi une chance pour la vie, une chance pour la liberté. Une chance que la vie ne nous a pas donnée. Une indépendance que le passé nous a volée. Le Cœur des Grottes c'est quoi? C'est l'espoir de ne pas tomber.'*

**Nicole**

*'On m'a aidée à connaître mes droits, reprendre confiance en moi et apprendre le français et je viens de trouver un travail en tant qu'aide soignante.'*

**Myriam**

*'Depuis que je suis arrivée, j'ai pu me former et obtenir un diplôme. Aujourd'hui j'ai reçu mon contrat de travail!'*

**Lisa**

## Traite des êtres humains

En 2018, dans le cadre de son mandat d'experte en lutte contre la TEH et chargée des relations publiques pour la Fondation 'Au Cœur des Grottes', Anne Marie von Arx-Vernon, députée, experte en lutte contre la traite des êtres humains et les violences faites aux femmes, a présenté le concept d'aide aux victimes de TEH à de nombreuses reprises, notamment:

**A Genève:** Mécanisme de coopération administrative de lutte contre la TEH - Fédération des Métiers du bâtiment - Festival du Film et Forum international sur les droits humains (FIFDH) - Organisation des Nations Unies (ONU) - Bureau International du Travail (BIT) - Organisation

Internationale pour les Migrations (OIM) - Ordre de Malte - Société catholique romaine - Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) - Centre de liaison des associations féminines genevoises (Clafg) - Journal Le Courrier - Émission 'Mise au Point' (RTS) - Radio Lac - Léman Bleu TV - Magazine L'illustré.

Elle a également accompagné des victimes au Ministère public, au Tribunal et à la Brigade de lutte contre la traite et la prostitution illicite (BTPI).

**En Suisse:** Police fédérale (SCOTT), Berne - Ambassade des USA - ACT 212 - Convention d'Istanbul - Secrétariat d'Etat à l'éco-

nomie (SECO) - Université de Fribourg - Université de Neuchâtel.

Le point fort a été le bus de prévention TEH, initié par l'OIM pour sensibiliser la population à cette grave criminalité du début du 21ème siècle (sponsorisé en partie par l'Association 'Les Amis du Cœur des Grottes') qui a sillonné la Suisse et a passé 3 jours à Genève. Vu son succès, cette action d'information et de prévention sera renouvelée en 2019.

**En France:** Conseil de l'Europe à Strasbourg.

De plus, Anne Marie von Arx-Vernon a participé à la rédaction de la mise à jour du

livre de M. Charles-Eric Clesse, auditeur du travail et maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles 'La Traite des êtres humains, Droit belge éclairé par des législations françaises, luxembourgeoises et suisses', en collaboration avec Mme Yvonne Gendre, procureure à Fribourg et M. Nicolas Le Coz, ancien président du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe.

Le GRETA du Conseil de l'Europe est venu expertiser la Fondation sur son concept d'aide aux victimes de TEH et a relevé la spécificité de cette prise en charge, unique en Europe.



## En 2018...

Nous avons procédé à la rénovation de la façade de notre foyer au 14, rue de l'Industrie. L'équipe et quelques pensionnaires ont participé au Salon International de la Haute Horlogerie (SIHH), la Fondation étant récipiendaire de la collecte de fonds pour le projet 'Vivre et bouger'. Nous avons également pris part à l'action 'Bus TEH' en ville de Genève et célébré les 20 ans d'activité de la directrice.

### Formation

Afin de permettre la validation ou l'acquisition de connaissances, 59 pensionnaires ont pu bénéficier de notre programme 'Réinsertion, formation et emploi'. Celui-ci a été soutenu principalement par les fon-

dations TEAMCO et Pro Victimis, ainsi que par la Banque Barclays et le Club Soroptimist Genève-Rhône.

Les pensionnaires ont fréquenté diverses écoles et effectué des stages et apprentissages auprès des écoles et associations suivantes:

- ACCESS II - (Accueil Enseignement Secondaire pour mineurs)
- AMAD-Valais (formation professionnelle d'assistante médicale et dentaire)
- ASA (apprentissage AFP d'aide en soins et accompagnement)
- Camarada (cours d'alphabétisation, français, mathématiques, formation et insertion professionnelle)
- CAP Formations (Etat de Genève - cours spécialisés de français)
- Ecole de coiffure Genève (formation de coiffeuse)
- Espace solidaire Pâquis (cours de français)
- La Croix-Rouge genevoise (formation d'auxiliaire de santé)
- Ifage (cours de français et d'anglais - DELF)
- La Roseraie (ateliers de français)
- Agence Linea (assistante de vie pour personnes âgées /maladie d'Alzheimer)
- Ecole-club Migros (cours de français et d'anglais)
- OSEO Genève (Français au Parc)
- PAIDOS (programme d'intégration et de réinsertion)
- SOS Femmes (stage en boutique)

- UNIGE (cours estival - langue française et culture francophone)
- UOG Université Ouvrière de Genève (cours de français).

Stages d'aides-soignantes, réparatrice mécanique, évaluation à l'emploi, employée de maison, accomplissement personnel, radiologiste dentaire, auxiliaire de santé/assistante de vie en EMS, atelier de cuisine et de coiffure.

Certains de ces stages ont permis aux pensionnaires d'obtenir des certifications reconnues.

Nous bénéficions d'un cyberespace au sein du foyer, qui offre l'opportunité d'étudier et de compléter les formations.



**59 pensionnaires ont pu bénéficier de notre programme 'Réinsertion, formation et emploi'**



## Activités

Le bien-être physique et psychologique est une composante fondamentale pour une meilleure réinsertion.

Dans le cadre du projet 'Vivre et bouger', les pensionnaires et les enfants ont pu participer à divers cours (natation, fitness, boxe, self-défense), centres aérés et sorties (Caritas Handicap, Kids Games, etc.).

La Fondation a également participé au financement d'autres

cours et camps (Caritas Jeunesse, Inter-Soccer, la Croix-Rouge genevoise, le Centre Protestant de Vacances-CPV, Pré-en-bulle, Maison de quartier des Asters, chant, musique, danse, etc.).

Des activités et des ateliers ont été organisés durant toute l'année grâce au soutien de nombreux sponsors et partenaires. Cirques, concerts, fêtes foraines, récital de piano, concert de Noël au

Victoria Hall, ballet, lecture commune, Prix P'tits mômes, fêtes de Pâques et Noël pour les enfants, goûters et anniversaires, journée 'Carrousel des fables', match de football, défilé Journée de la Femme, séances de cinéma, animations familiales, cours de skateboard, activités Pré-en-bulle, Hôpital des Nounours, Nuit du Conte aux Grottes, repas mensuels, collecte bénévole dans le cadre du Samedi du Partage.



## Boutique 'Aux Trésors Retrouvés'

La Fondation gère une boutique d'articles de seconde-main provenant de dons de particuliers.

Sise au 40, rue de Zürich et ouverte au public, elle donne la possibilité aux pensionnaires de la Fondation d'y effectuer des stages de réinsertion.

Selon les besoins, les pensionnaires et leurs enfants bénéficient de la possibilité d'y acquérir gracieusement des vêtements et accessoires.

## Association 'Les Amis du Cœur des Grottes'

Tout au long des années, la mission du Cœur des Grottes n'aurait pas pu se poursuivre sans le soutien de très nombreux amis. L'association 'Les Amis du Cœur des Grottes' qui regroupe environ 130 membres, a été créée en 2006 pour promouvoir et soutenir plus efficacement nos actions, notamment par la recherche de fonds et pour l'organisation de manifestations ponctuelles, afin de faciliter, faire connaître, promouvoir et aider à développer nos activités.

Les membres du Comité de l'Association sont: M. Pierre-Louis Portier, président - Mme Irma Erb, secrétaire - M. Patrice Reynaud, trésorier - Mme Anne Marie von Arx-Vernon et Mme Alexandra Rys.

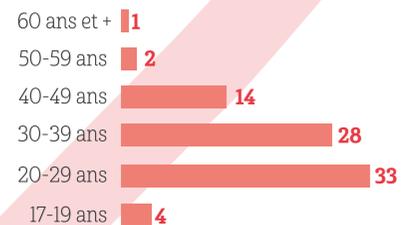
En devenant, vous aussi, membre de l'Association 'Les Amis du Cœur des Grottes', vous soutiendrez de manière très concrète la Fondation 'Au Cœur des Grottes' dans son action auprès de femmes et d'enfants en grande précarité accueillis au Foyer.

---

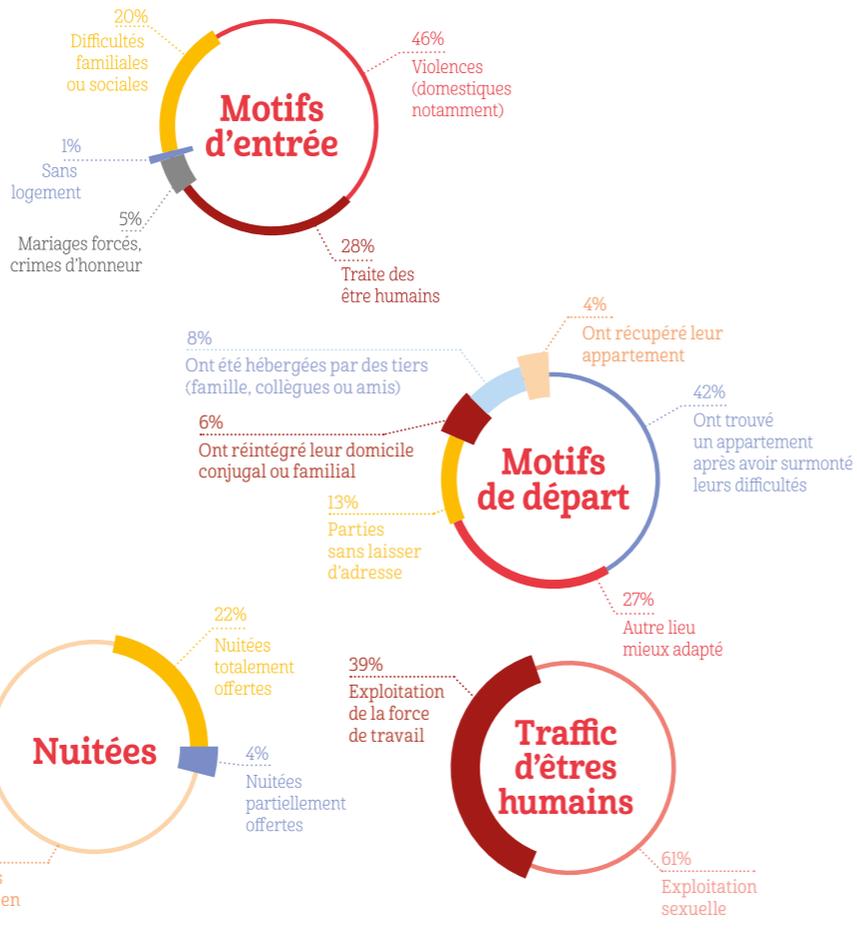
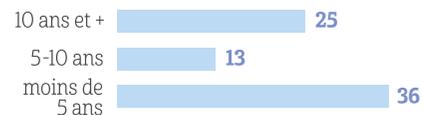
**Association  
'Les Amis du Cœur  
des Grottes'**  
Rue de l'Industrie 14  
1201 Genève

# Statistiques

## Ages des pensionnaires



## Ages des enfants



## Provenances des pensionnaires



Taux d'occupation **90%**

**156**  
pensionnaires accueillies

**82** femmes  
**36** bébés  
**38** enfants

La durée moyenne des séjours: **338** jours

**44'571** repas servis

# Rapport de l'organe de révision

## Rapport de l'organe de révision 2018

sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de  
**Fondation « Au Cœur des Grottes », Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation « Au Cœur des Grottes », Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Selon La Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

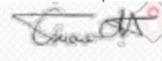
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes de l'exercice puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 5 juin 2019

Grant Thornton Spiess SA



Catherine Tomare-Cottet  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable



Olivier Scheidegger  
Expert-réviseur agréé

### Annexes

Comptes annuels 2018 comprenant :

- I. bilan
- II. compte d'exploitation
- III. tableau de financement
- IV. tableau de variation du capital
- V. annexes aux comptes annuels

# Sommaire financier

## Bilan au 31 décembre

La comptabilité a été effectuée selon les normes Swiss GAAP RPC 21. Suite à la présentation des comptes et au contrôle de Grant Thornton Spiess SA, les comptes 2018 ont été approuvés par le Conseil de Fondation le 5 juin 2019.

## Bilan actif/passif

	2018	2017		2018	2017
<b>Actif</b>			<b>Passif</b>		
Caisse	7 879.20	18 952.25	Créanciers	49 911.25	89 724.17
PostFinance	479 767.69	511 617.94	Compte de régularisation passif	21 930.55	15 775.30
Banque	26 450.06	26 534.06	Fonds avec affectations spécifiques	129 263.37	192 928.40
Créances envers les pensionnaires	198 867.00	187 124.00	Fonds pour projet en cours		
Créances envers les donateurs	1 500.00	1 700.00	Nouvelle Maison	220 000.00	145 000.00
Créances diverses	7 502.30	7 502.30	Capital de la Fondation	150 000.00	150 000.00
Compte de régularisation actif	75 929.25	64 443.55	Fonds libres au 1er janvier	224 449.23	223 019.39
Actif immobilisé (mobilier, installations)	3.00	3.00	Résultats de l'exercice (attribué aux fonds libres)	2 344.10	1 429.84
<b>Total actif</b>	<b>797 898.50</b>	<b>817 877.10</b>	<b>Total passif</b>	<b>797 898.50</b>	<b>817 877.10</b>

Produits	2018	2017	Charges	2018	2017
<b>Subventions et dons</b>			Vivres et boissons	78 685.70	61 649.20
Subvention de la Ville de Genève	741 800.00	741 800.00	Produits ménage et blanchissage	54 279.79	51 273.89
Subvention Fédérale TEH	38 000.00	20 000.00	Entretien et réparations	34 392.80	43 692.85
Dons de communes genevoises	17 002.50	27 890.00	Entretien (Boutique «Aux Trésors Retrouvés»)	314.85	495.50
Dons de corporations, fondations et particuliers	63 500.35	67 947.85	Electricité, gaz, eau et mazout	65 686.25	63 531.40
Dons avec affectations spécifiques	427 091.40	591 360.71	Aides sociales	21 355.27	45 452.00
Subventions et dons pour Mandat d'Expert TEH	40 400.00	45 000.00	Animations, frais de transports et médicaments	9 767.30	13 667.25
Don loyer studio	15 600.00	15 600.00	Utilisations des dons avec affectations spécifiques	490 756.43	553 538.60
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 516.00	72 516.00	Utilisation de la subvention fédérale TEH	-	20 000.00
<b>1 415 910.25</b>	<b>1 582 114.56</b>		Salaires et charges sociales	1 863 947.10	1 730 706.00
<b>Produits d'exploitation</b>			Autres charges du personnel	15 443.70	22 239.35
Recettes de pensions	1 178 749.40	968 098.00	Honoraires de fiduciaire et d'avocat	65 888.10	29 401.50
Pensions sponsorisées	270 000.00	296 491.10	Primes d'assurances choses et RC	11 349.70	11 008.50
Pensions à charge de la Fondation	92 895.25	273 009.90	Frais de bureau et d'administration, frais de port	43 931.14	38 515.31
Autres produits	1 695.78	8 932.20	Frais informatiques	19 856.38	28 032.25
Profit sur l'exercice antérieur	13 397.65	8 175.75	Amortissements	-	-
Vente Boutique «Aux Trésors Retrouvés»	42 390.50	52 795.00	Taxes et redevances, frais de caisse, bancaires et postaux	4 481.50	7 903.16
Intérêts créanciers et autres produits	-	-	Achalandage Boutique «Aux Trésors Retrouvés»	212.50	629.60
<b>1 599 128.58</b>	<b>1 607 501.95</b>				
<b>Total des produits</b>	<b>3 015 038.83</b>	<b>3 189 616.51</b>			

Charges (suite)	2018	2017
Loyer studio	15 600.00	15 600.00
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 516.00	72 516.00
Pensions à charge de la Fondation	92 895.25	273 009.90
Honoraires Mandat TEH	40 000.00	45 000.00
Dotation provision sur créances douteuses	-	7 502.30
<b>Total des charges</b>	<b>3 001 359.76</b>	<b>3 135 364.56</b>

	2018	2017
<b>Total des produits</b>	<b>3 015 038.83</b>	<b>3 189 616.51</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-3 001 359.76</b>	<b>-3 135 364.56</b>

Dissolution / Attribution aux Fonds avec affectations spécifiques	2018	2017
	<b>63 665.03</b>	<b>-37 822.11</b>

Attribution à Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison	2018	2017
	<b>-75 000.00</b>	<b>-15 000.00</b>

<b>Attribution aux fonds libres</b>	<b>-2 344.10</b>	<b>-1 429.84</b>
-------------------------------------	------------------	------------------

Résultat de l'exercice après attributions	2018	2017
	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

# Remerciements

La Fondation 'Au Coeur des Grottes' est bénéficiaire de subventions monétaires et non monétaires (mise à disposition de locaux et gratuité de loyer pour la Boutique, la villa et Riant-Parc) de la Ville de Genève.

Elle a reçu le soutien des communes de Carouge, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Dardagny, Jussy, Meyrin, Puplinge, Versoix et Anières.

La Confédération suisse a contribué à l'accueil des victimes de TEH, ainsi qu'au financement du mandat d'expert TEH.

Le programme de réinsertion, formation et emploi a été soutenu

principalement par les Fondations Teamco et Pro Victimis, la banque Barclays et le club Soroptimist Genève-Rhône.

Le soutien de la Loterie Romande nous a permis d'effectuer la rénovation de la façade du Cœur des Grottes au 14, rue de l'Industrie.

Le Lions Club nous a offert l'opportunité de faire l'acquisition de nouveaux lits et matelas et de participer à un récital de piano.

Le Service Hospitalier de l'Ordre de Malte en Suisse (SHOMS) nous a gracieusement procuré des réfrigérateurs pour nos foyers.

La Fondation Partage nous livre quotidiennement de la nourriture et des produits d'hygiène.

Le Salon International de la Haute Horlogerie (SIHH) a permis le financement du projet 'Vivre et bouger'.

L'entreprise On Semiconductor S.A. nous a soutenu pour la réalisation d'activités 'Mamans-enfants', de frais d'urgence et d'aménagement.

Un bienfaiteur anonyme a mis à disposition un studio.

La Fondation Anita Chevalley a permis l'achat de literie et de trousseaux de bienvenue pour les pensionnaires.

La Fondation Sesam nous a apporté son généreux soutien à maintes occasions.

Swiss Philantropy a contribué au financement du mandat d'expert TEH.

Les sponsors suivants ont offert des sorties, goûters et anniversaires: American International Women's Club of Geneva, association La Lanterne Magique/Petite Lanterne, association Toutes en Moto, association sociale GVA SK8, Cargill SA, Cité Seniors de la Ville de Genève, Cirque de Noël, commune de Chêne-Bougeries, E.A. Electronics SA, Emmanuel Church, FC Servette, Kiwanis Genève,

Musée d'Ethnographie de Genève (MEG), Planetshakers Church Geneva, Un Enfant Un Cadeau.

L'association Rinia Contact et Madame Vuitton ont permis l'organisation d'ateliers et échanges.

Nos plus chaleureux remerciements à tous nos généreux donateurs privés, institutions, fondations, entreprises, sociétés, clubs et autorités publiques, pour leurs dons financiers, ainsi qu'à l'association 'Les Amis du Coeur des Grottes' pour son soutien et son dévouement sans faille et à tous les membres du réseau social romand.

Nous adressons également nos vifs remerciements aux membres du Conseil de Fondation pour leur engagement et leurs compétences mises au service de la Fondation.

Nous sommes reconnaissants à toute l'équipe, aux nouvelles arrivées, ainsi qu'à celles qui sont parties vers d'autres horizons, de même qu'à toutes les personnes que nous accueillons pour la confiance accordée.

Fondation  
AU  DES GROTTES  ES  
Foyers pour femmes  
seules ou avec leurs enfants

**Fondation 'Au Cœur des Grottes'**

Foyers pour femmes seules

ou avec leurs enfants

Rue de l'Industrie 14 - 1201 Genève

Tél 022.338.24.80

Fax 022.338.24.81

info@coeur.ch

www.coeur.ch